

Jeudi 25 juin 2015



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. FRIESEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

(amendement [1] — M. FRIESEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. SWAN

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'inactivité applicables aux cartes-cadeaux)/The Consumer Protection Amendment Act (Gift Card Inactivity Fees)*

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. EWASKO

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 208) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

M. RONDEAU

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M. EWASKO

(N° 214) — *Loi sur la Journée des conducteurs d'autobus scolaires/The School Bus Driver Day Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GAUDREAU

(N° 207) — *Loi sur la livraison de produits et la fourniture de services à Winnipeg à l'extérieur de la ceinture périphérique/The Delivery of Goods and Provision of Services in Winnipeg Outside the Perimeter Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} DRIEDGER

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder)*

(M^{me} la ministre WIGHT — 5 min)

Motion de M^{me} STEFANSON

(N° 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

(M. ALTEMEYER — 8 min)

Motion de M. PEDERSEN

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act*

(M. ALTEMEYER — 1 min)

Motion de M. GRAYDON

(N° 213) — *Loi sur les droits et la protection des aînés/The Seniors' Rights and Elder Abuse Protection Act*

(M^{me} la ministre WIGHT — 9 min)

PROPOSITIONS

M. FRIESEN — Déficits chroniques nuisant aux services essentiels

13. Attendu :

que pendant les élections générales de 2011, le premier ministre a promis d'équilibrer le budget de la province au plus tard en 2014;

que pendant ces mêmes élections, les députés du gouvernement provincial ont promis de continuer à s'en tenir à ce plan;

que l'année passée, l'ancien ministre des Finances a déclaré que la province était en voie de retrouver l'équilibre budgétaire en 2016;

qu'au mois de décembre dernier, le ministre des Finances actuel a réitéré que l'objectif de son gouvernement était d'afficher un excédent en 2016-2017;

que le budget de 2015, tel qu'il a été déposé, ne prévoit aucunement le retour à un excédent;

qu'on prévoit une augmentation des taux d'intérêts;

que les agences internationales de notation ont émis un avertissement à l'effet que le gouvernement provincial, à défaut d'adhérer à une discipline budgétaire plus rigoureuse, risque de voir sa cote de crédit baisser;

que cette année seulement, une hausse de un pourcent des taux d'intérêts que la province paie sur sa dette coûterait au gouvernement provincial 50 millions de dollars supplémentaires;

que les fonds consacrés au service de la dette ne peuvent être utilisés pour fournir des services essentiels;

que le gouvernement provincial refuse de divulguer toute information au sujet d'un échéancier du retour à l'équilibre budgétaire,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître qu'il a laissé tomber les Manitobains puisqu'il n'a pas de plan visant à équilibrer son budget;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à publier immédiatement un plan réalisable visant à mettre fin aux déficits chroniques de la province avant qu'une baisse de sa cote de crédit n'augmente drastiquement son coût d'emprunt et ne l'empêche de continuer à fournir des services essentiels.

PROPOSITIONS — DÉBAT

2. M. GOERTZEN — Indemnités de départ aux frais des familles manitobaines
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 123 min)
4. M. PEDERSEN — Problèmes du secteur minier causés par la mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial
(M. GAUDREAU — 9 min — Il reste 123 min)
5. M. PETERSEN — Élimination des obstacles à l'obtention de bons emplois
(M. EWASKO — 1 min — Il reste 125 min)
6. M. GRAYDON — Amélioration de la stratégie manitobaine sur les foyers de soins personnels de longue durée
(M. BJORNSON — 9 min — Il reste 124 min)
7. M. GAUDREAU — 2015 — Année du sport
(M. CULLEN — 9 min — Il reste 121 min)
9. M. SWAN — Festival Pride Winnipeg et droits de la personne au Manitoba
(M. EICHLER — 9 min — Il reste 123 min)
10. M. MARTIN — Incapacité du gouvernement provincial face à la prolifération d'espèces envahissantes au Manitoba
(M. BJORNSON — 9 min — Il reste 121 min)
11. M. HELWER — Incapacité du gouvernement provincial à faire face au problème des microbilles
(M. BJORNSON — 6 min — Il reste 122 min)
12. M^{me} HOWARD — Soutien face à un système universel fort de services de garde d'enfants
(M. EWASKO — 8 min — Il reste 121 min)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 42) — *Loi sur la nomination des hauts fonctionnaires de l'Assemblée (modification de diverses dispositions législatives)/The Independent Officers of the Assembly Appointment Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 43) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

M^{me} STEFANSON

(N^o 209) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} ROWAT

M. SCHULER

M. EWASKO

M. GRAYDON

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(39 h 39 min)

(Assemblée — Conseil exécutif)

(salle 255 – Emploi et Économie)

(salle 254 — Santé, Vie saine et Aînés)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 8) — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*
(amendement [1] — M. MARTIN)

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique et autres modifications)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder and Other Amendments)*
(amendement [1] — M^{me} DRIEDGER)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*
(amendement [1] — M. SCHULER)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act*

M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux (espèces aquatiques envahissantes)/The Water Protection Amendment Act (Aquatic Invasive Species)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*
(M. GOERTZEN — 22 min)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 24) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur la pêche/The Wildlife Amendment and Fisheries Amendment Act*
(M. MARTIN)

Motion de M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 25) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*
(M. WISHART)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 34) — *Loi sur la sécurité accrue des routes (modification de la Loi sur les conducteurs et les véhicules et du Code de la route)/The Safer Roads Act (Drivers and Vehicles Act and Highway Traffic Act Amended)*

(M. GOERTZEN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N° 4) — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur la médecine vétérinaire/The Veterinary Medical Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels/The Personal Property Security Amendment Act*

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* CROTHERS

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (cigarettes électroniques)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (E-Cigarettes)*

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 31) — *Loi sur les urbanistes professionnels/The Registered Professional Planners Act*

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur la destruction des mauvaises herbes/The Noxious Weeds Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 33) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* DEWAR

(N^o 36) — *Loi d'exécution du budget de 2015 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2015*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* BLADY

(N^o 37) — *Loi sur la radioprotection/The Radiation Protection Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 38) — *Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 39) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) (transparence et responsabilité accrues au niveau local)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act (Enhancing Local Transparency and Accountability)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 41) — *Loi corrective de 2015/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2015*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CHOMIAK

Que l'Assemblée annule l'entente précédente du 4 juin 2015 portant qu'elle siège pendant les mois de juillet, d'août, de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre et que, par dérogation au paragraphe 2(1) du *Règlement*, ses travaux se déroulent comme suit :

- a) l'Assemblée ajourne ses travaux le 11 juin 2015, conformément au *Règlement*;
- b) elle reprend ses travaux le 16 juin 2015 et siège jusqu'au 30 juin 2015, étant entendu que si la présente motion n'a pas été tranchée le 11 juin, l'Assemblée peut être rappelée d'urgence le 16 juin en vertu du *Règlement*;
- c) elle reprend de nouveau ses travaux le 20 octobre 2015 et siège jusqu'au 5 novembre 2015;
- d) elle reprend une fois de plus ses travaux le 16 novembre 2015 et siège jusqu'au 3 décembre 2015;
- e) elle reprend enfin les travaux de la session en cours ou entreprend la 5^e session de la 40^e législature le 24 février 2016 et siège jusqu'au 15 mars 2016.

(M. GOERTZEN)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité du développement social et économique se réunira le jeudi 25 juin 2015, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.
